

GÉRER LES ABSENCES EN PAIE

Durée (en heures)

21

Public concerné

Personnels qui sont responsables de la paie, gestionnaires et collaborateurs des cabinets comptables.

Prérequis

Avoir des bases en paie.

But de la formation

- Connaître les conséquences de ces arrêts de travail sur la rémunération ;
- S'approprier la gestion du traitement de ces événements pour l'entreprise ;
- Inclure dans l'établissement de la fiche de paie les arrêts maladie, la maternité, et l'accident du travail, etc.

Programme

Les conséquences des absences et leur traitement par la sécurité sociale :

- Les conséquences pour le contrat de travail : la suspension ;
- Les droits et obligations de l'employeur et du salarié ;
- Comment la Sécurité sociale calcule les indemnités dues ;
- Comment traite t-elle le social et le fiscal ;
- Qu'est-ce que l'indemnité temporaire d'inaptitude versés par la sécurité sociale ?
- Comment sont calculés et versés les Indemnités journalières de la Sécurité sociale, ou IJSS en version abrégée.

La notion de garantie de salaire par l'employeur et le maintien de salaire :

- Quelles sont les conditions, la durée et la part de prise en charge par l'employeur ?
- Qu'est ce que l'employeur peut – il subroger pour les indemnités journalières ?
- Qui couvre la CSG et la CRD sur les IJSS ?
- Le complément s'ajuste t-il au net ou au brut ?
- La prise en compte des situations particulières : le temps thérapeutique et la cure thermique ;

- De l'incapacité temporaire à l'incapacité permanente (invalidité et rentre AT) ;
- Les cotisations de la Sécurité sociale, la CSG et la CRDS ;
- Comment parvenir à calculer ce complément de salaire ?

Méthodes pédagogiques

L'apprenant suivra cette formation avec un(e) formateur/formatrice en face à face pédagogique ou en petit groupe tous les jours de la semaine du lundi au samedi. Les heures pourront être modulables avec le ou la stagiaire. Le formateur et l'apprenant pourront s'ils le souhaitent, appliquer la formation sur le terrain, dans le principe pédagogique de la « formation-action ». STRAFORMATION décline cependant toute responsabilité en cas d'accident ayant lieu en dehors de leurs locaux. Les moyens pédagogiques utilisés seront les supports écrits mentionnés en annexe. La formation sera dispensée en inter, dans nos locaux équipés d'ordinateur connecté en réseau avec possibilité de faire des exercices en ligne sur internet et d'aborder les thèmes souhaités par la stagiaire avec des situations concrètes. La formation pourra avoir lieu au sein de l'entreprise cliente si cela leur est préférable.

Moyens pédagogiques

Le formateur adaptera le contenu pédagogique aux besoins de l'apprenant.

Fin de la formation

Une attestation de fin de formation sera délivrée à l'apprenant à l'issue du stage, dans laquelle il sera indiqué l'intitulé de la formation, la nature, la durée de l'action ainsi que les objectifs atteints.